VILLE DE NICE

Direction de la Proximité et de la Vie des Quartiers – Service Vie Associative

Cadre à remplir par le Service
Association reçue le : ……
Par :……
Planitech n° : ……..
❑ SIEGE SOCIAL
❑ BOITE AUX LETTRES

BULLETIN D'ADHESION

SAISON : ……

Ce document est à envoyer PAR COURRIEL avec tous les documents demandés

à vie.associative@ville-nice.fr pour étude préalable

Si besoin, pour pouvez contacter Mme Laëticia BARBAGALLO au 04.97.13.21.02
Service Vie Associative - 3 rue GUIGONIS 06364 NICE Cedex 4

RENSEIGNEMENTS COMMUNICABLES AU PUBLIC

Nom de votre association : ……
❑ Section ou délégation locale

Sigle de votre association : ……

Date de déclaration en préfecture de la création:……

Adresse de son siège social : ……

……

Code postal : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Commune : ……

Téléphone : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Courriel *(à remplir en MAJUSCULES)* : ……

Site Internet : ……

Adresse de correspondance, si différente du siège social : ……

……

Code postal : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Commune : ……

Rayon d'action de l'association : ❑ National ❑ Régional ❑ Départemental ❑ Local

But et Objet :……

……

……

THEMATIQUE (ne cocher qu'une seule case) **:**

- ☐ Action caritative et humanitaire
- ☐ Action sociale, Santé
- ☐ Culture
- ☐ Environnement
- ☐ Sport
- ☐ Economie, Développement local
- ☐ Education, Formation, Insertion
- ☐ Défense, droits et causes
- ☐ Loisirs, Vie sociale

ACTIVITE : ……

RENSEIGNEMENTS CONSERVES PAR L'ADMINISTRATION

Coordonnées des membres du bureau :

PRESIDENT(E)

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code Postal - Ville : ……

Tél. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Port. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Courriel *(à remplir en MAJUSCULES)* :

……

TRESORIER(E) :

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code Postal - Ville : ……

Tél. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Port. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Courriel *(à remplir en MAJUSCULES)* :

……

VICE-PRESIDENT (E) :

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code Postal - Ville : ……

Tél. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Port. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Courriel *(à remplir en MAJUSCULES)* :

……

SECRETAIRE :

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code Postal - Ville : ……

Tél. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Port. : ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋ ⌊_⌋

Courriel *(à remplir en MAJUSCULES)* :

……

- Etes-vous assujettis aux impôts (commerciaux et TVA) ? ☐ oui ☐ non
- Montant de l'adhésion à votre association : …… €
- Nombre d'adhérents : ……
- Souhaitez-vous occuper des locaux au sein des Maisons des Associations ? ☐ oui* ☐ non

  ** Si oui, veuillez préciser dans quelle(s) maison(s) et la nature des activités envisagées dans ces locaux (sous réserve de disponibilité) :* ……

  ……
- Vos activités au sein des Maisons des Associations seront (cotisation) :

  ☐ gratuites

  ☐ payantes : …… €/heure ;…… €/séance ; …… €/ personne
- Souhaitez-vous louer une boite aux lettres ☐ oui* ☐ non

  ** Si oui, merci de remplir la page 4*

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et libertés » vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent

Mairie de Nice – Service Vie Associative 3 Rue Guigonis – 06364 NICE CEDEX 4
Tél. 04.92.17.37.62 - vie.associative@ville-nice.fr

Service Vie Associative de la Ville de Nice

Charte d'utilisation d'Internet

1. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser Internet à des fins illicites, interdites ou illégales,
2. A ce titre, l'utilisateur devra respecter, sans que cette liste ait un caractère exhaustif, les réglementations relatives :
    - Au code de la propriété intellectuelle et artistique. Toute reproduction d'une œuvre ou de l'un de ces éléments sans consentement du titulaire des droits constitue une contrefaçon,
    - Aux traitements automatisés de données nominatives,
    - Aux règles d'ordre public en matière de contenu des informations mises en ligne sur Internet portant atteinte au respect, à l'intégrité ou à la sensibilité des personnes,
    - Au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises par la voie des télécommunications.
3. L'utilisateur, s'engage également à :
    - ne pas créer une fausse identité,
    - ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un système automatisé de traitement de données ou à s'y maintenir,
    - ne pas adresser de message et/ou message électronique comprenant des propos injurieux, diffamatoires, obscènes, indécents, illicites ou portant atteinte à tout droit, notamment les droits de la personne humaine et à la protection des mineurs,
    - ne pas transmettre de code malveillant (virus, cheval de Troie…) de manière intentionnelle,
    - ne pas perturber les services et/ou contenus et/ou données auxquels il accède,
    - ne pas envoyer de publicité, de message promotionnel ou toute autre forme de sollicitation non désirée à d'autres utilisateurs.
4. Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser le service. L'utilisateur est entièrement responsable de la sécurité et de la protection de ses équipements,
5. Le service Vie Associative de la Ville de Nice, à la demande de tiers et/ou de toute autorité compétente, se réserve le droit de suspendre toute utilisation du service,
6. D'une manière générale, en aucun cas, le service Vie Associative de la Ville de Nice ne peut être tenu de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur. Ce dernier reconnait que le service Vie Associative de la Ville de Nice ne peut pas être responsable des contenus auquel accède l'utilisateur.

Nom de l'Association : ……

Représentée par : ……

En qualité de : ……

Fait à …… le ……

Signature du Président
(Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »)

Informatique et libertés

Les données enregistrées sont réservées à l'usage du personnel habilité à la seule fin d'enregistrer les adhésions au Réseau des Maisons des Associations et sont conservées 3 ans dans ce cadre. Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à La Direction des Seniors, de l'Animation et des Associations : vie.associative@ville-nice.fr | • Il est possible, après avoir contacté la Direction des Seniors, de l'Animation et des Associations, d'adresser une réclamation à la Déléguée à la Protection des Données de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur : dpd@nicecotedazur.org | • Suite à cette réclamation, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous avez la possibilité de contacter la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/saisir-la-cnil).

Mairie de Nice – Service Vie Associative – 3 Rue Guigonis – 06364 NICE CEDEX 4
Tél. 04.92.17.37.62 - vie.associative@ville-nice.fr

DEMANDE DE DOMICILIATION POSTALE OU DE SIEGE SOCIAL

Je soussigné(e) : M. Mme. Melle ……

Président(e) de l'association ……

sollicite par la présente (cocher la ou les cases souhaitées) :

❒ La mise à disposition annuelle d'une boîte aux lettres
❒ La domiciliation du siège social de mon association *(implique de prendre une boite aux lettres)*

❒ Sur la Maison NICE CENTRE – 3 bis, rue Guigonis – 06300 Nice
Ou ❒ Sur la Maison NICE GARIBALDI - 12 ter, place Garibaldi – 06300 Nice
Ou ❒ Sur la Maison NICE EST – ST ROCH - 50 boulevard Saint Roch - 06300 Nice
Ou ❒ Sur la Maison DU COMBATTANT ET DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES – 36 bis, boulevard Risso – 06300 Nice
Ou ❒ Sur la Maison LA LUNA – 265 Prom. des Anglais/Rue Gaspard Faraut/195 Avenue de la Californie – 06200 Nice

Dans le cas où ma demande de domiciliation de siège social est acceptée, je m'engage à :

- m'acquitter du droit d'adhésion annuelle et des frais de domiciliation postale ;
- dégager la ville de toute responsabilité en cas de non retrait du courrier qui ne pourra en aucun cas être réexpédié aux frais de la ville de Nice ;
- informer les services préfectoraux de toute modification de domiciliation du siège social.

Je prends acte que le siège social d'une association est le lieu des notifications et significations officielles et qu'en cas de non-renouvellement de l'adhésion aux maisons des associations, le courrier sera retourné aux services postaux avec la mention « destinataire inconnue à l'adresse ».
Il est recommandé aux associations de ne pas mentionner dans les statuts l'adresse exacte mais uniquement la mention « le siège social de l'association est situé à Nice ».

Fait à …… le ……

Signature du Président
(Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »)

ATTESTATION

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des Maisons des Associations de la Ville de Nice et certifie que les renseignements portés sur ce document sont exacts.

Je soussigné(e), (Préciser les nom, prénom et qualité du signataire au sein de l'association)

……

……

Pour l'association :

……

Fait à …… le ……

Signature du Président
(Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »)

CONSTITUTION DU PRESENT DOSSIER D'ADHESION
LISTE DES PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT

Tous les documents devront être signés par
2 membres du bureau au minimum dont le Président.

A titre indicatif, le délai de réponse est de 45 jours
à compter de la réception du dossier complet au Service Vie Associative

❖ LE PRESENT BULLETIN DUMENT COMPLETE ET SIGNE

⚠ **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

❖ PIECES CONSTITUTIVES DE L'ASSOCIATION :

- ⇨ La copie des statuts, avec tous les feuillets,
- ⇨ La copie du récépissé de déclaration en Préfecture (création + éventuelles modifications),
- ⇨ La copie de la parution au Journal Officiel (création + éventuelles modifications),
- ⇨ La liste des dirigeants et leurs coordonnées validées par la dernière Assemblée Générale.

❖ PIECES ANNEXES :

- ⇨ Projet d'activité pour l'année à venir,
- ⇨ Dernier rapport financier validé en assemblée générale,
- ⇨ Procès-verbal de la dernière assemblée générale,
- ⇨ Procès-verbal du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée générale décidant de transférer le siège social de l'association dans une des Maisons des Associations de la Ville de Nice, le cas échéant.
- ⇨ Attestation d'assurance en responsabilité civile
- ⇨ Contrat d'Engagement Républicain paraphé en bas de chaque page et signé en dernière page.

ASSOCIATION EN COURS DE CREATION QUI SOUHAITE FIXER SON SIEGE SOCIAL DANS UNE DES MAISONS DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE DE NICE :

NE PAS ENVOYER LES DOCUMENTS EN PREFECTURE

DEPOSER AU PREALABLE LE PRESENT BULLETIN D'ADHESION, accompagné :

- des statuts signés par les membres du bureau
- du procès-verbal de constitution de l'association nommant, notamment, les membres du bureau et décidant de fixer le siège social de l'association dans une des maisons des associations de la Ville de Nice

Après acceptation de l'adhésion par la mairie et règlement de la facture, une attestation de domiciliation sera délivrée qui permettra alors de déposer la demande de création en préfecture.

L'adhésion ne sera effective qu'à réception par le service Vie Associative du récépissé de déclaration de création et de l'attestation d'assurance en responsabilité civile